

Colloque

LE SECRET DES AFFAIRES

Présentation et discussion du rapport Capitant

Sous la direction scientifique de Valérie MALABAT, professeur à l'Université de Bordeaux,
Vice-Présidente de l'Association Capitant, Co-auteur du rapport Capitant

10 octobre 2025

Programme

9h00 : Accueil des participants

- François-Xavier LUCAS, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne- Université Paris 1 et à l'Université Euromed de Fès
- Cyril GRIMALDI, Professeur à l'Université Paris XIII

9h10 : Présentation du rapport Capitant

- Hélène Skrzypniak, MCF à l'Université de Bordeaux, co-auteur du rapport Capitant

9h30 : 1ère table ronde animée par Karl LAFABRIE : Quelle protection au sein de l'entreprise et par quels procédés (clauses contractuelles mais aussi procédés techniques, organisation du secret au sein de l'entreprise, secret partagé, etc) ? Quelle protection dans les relations commerciales (particularités du secret au sein des réseaux de distribution...)

Intervenants :

- Martine BEHAR-TOUCHAIS, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne - Université Paris 1
Ancien membre du collège du Conseil de la concurrence
- Cédric DUBUCQ, Avocat associé, Cabinet Bruzzo Dubucq
- Elias KHROUZ, Avocat associé Casablanca (Cabinet Lawal)
- Laila SLASSI, Managing Partner, Afrique Advisors

11h00 Pause café

11h15 : 2ème table ronde animée par *Hélène SKRZYPNIAK* : *Comment protéger le secret des mesures d'instruction in futurum (article 145 du Code de procédure civile français) ? quid des lois dites de blocage ? comment concilier protection du secret des affaires et droit à la preuve ?*

Intervenants :

- *Valérie LAFARGE-SARKOZY*, Avocat associée Cabinet Advant-Altana
- *Paul BOUTRON*, Counsel, Cabinet Advant-Altana
- *Philippe JULIEN*, Avocat associé, PDGB Avocats
- *Jean-Pierre CLAVIER*, Professeur à l'Université de Nantes

12h45 : Déjeuner

14h30 : Articulation du secret des affaires et des autres secrets (secret de l'avocat, secret bancaire) Réparation et sanction des atteintes au secret des affaires

3ème table ronde animée par *Valérie MALABAT*

Intervenants :

- *Cyril BONAN*, Avocat associé Cabinet Darrois
- *Christophe RAPIN*, Avocat associé Kellerhals Carrard
- *Elias KHROUZ*, Avocat associé Casablanca (Cabinet Lawal)

16h00 : Propos conclusifs

- *Valérie MALABAT*, Professeur à l'Université de Bordeaux, Vice-Présidente de l'Association Capitant, Co-auteur du rapport Capitant

16h30 : Fin du colloque